

PROPRIETAIRES BAILLEURS LOUEZ SOLIDAIRE

obtenez jusqu'à 6 000 € de primes
sous conditions *



Doubs
le Département




***Conditions :**

- Votre bien doit se situer dans une des communes répertoriées en secteur tendu sur le Haut-Doubs, Besançon et Grand Besançon Métropole.
- La location doit s'effectuer par le biais du dispositif Loc'avantages.
- Un mandat de gestion doit être confié à l'une de nos 2 agences immobilières à caractère social : Soliha AIS ou Habitat et Humanisme

Communauté de communes de rattachement	Communes ouvrant droit aux primes complémentaires Département du Doubs
Grand Pontarlier	Chaffois - La Cluse et Mijoux - Dommartin - Doubs - Granges-Narboz - Houtaud - Pontarlier
Val de Morteau	Les Fins - Grand' Combe-Châteleu - Villers-le-Lac Montlebon - Morteau
Pays de Maïche	Maïche - Charquemont - Damprichard
Plateau du Russey	Le Russey
Montbenoît	Gilley
Lacs et Montagnes du Haut-Doubs	Jougne - Les Fourgs - Labergement-Sainte-Marie - Hôpitaux Vieux - Hôpitaux Neufs - Mouthe - Métabief - Malbuisson - Touillon-et-Loutelet - Saint-Antoine - Montperreux
Plateau de Frasne et du Val du Drugeon	Frasne
Altitude 800	Levier
Portes du Haut-Doubs	Valdahon - Orchamps-Vennes - Vercel - Pierrefontaine les Varans
Grand Besançon Métropole	Besançon - Avanne-Aveney - Beure - Châtillon-le-Duc Ecole-Valentin - Miserey-Saline - Dannemarie-sur-Crête Franois - Montferrant-le-Château - Pirey - Pouillley-les-Vignes Saône - Saint-Vit - Serre-les-Sapins

Pour toute question vous pouvez contacter :
la Maison de l'Habitat du Doubs-ADIL (Madame MAIRE)

 **03 81 68 37 68**